

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 7 (1871)

**Heft:** 17

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE.

7<sup>me</sup> année.



1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1871

N° 17.

# L'ÉDUCATEUR

## REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

**SOMMAIRE.** — Congrès et instruction publique en Italie, — La ligue de l'enseignement et les hautes écoles des paysans et des ouvriers. — Correspondance. — Statistique de l'enseignement supérieur en Suisse. — Partie pratique. — Chronique bibliographique. Chronique scolaire.

---

### Les congrès pédagogiques et l'essor de l'instruction publique en Italie.

(Suite.)

Il résulte d'un article fort instructif de M. Eneo Fontana dans l'*Italie*, journal de Florence, que l'Etat dépense 16 millions pour l'instruction publique. Mais une faible partie de cette somme est destinée à l'instruction élémentaire. Les communes seules ont l'obligation d'y pourvoir et le font au moyen de *surtaxes* dans les dix provinces dont se compose l'Italie actuelle (1).

En 1816, les communes ont voté 29,793,991 fr. C'est, comme le fait observer M. Fontana, là où on dépense le moins, que l'ignorance est la plus grande et le commerce le moins actif. « L'ignorance est la cause

(1) Ces provinces sont :

1. Piémont et Ligurie. — 2. Sardaigne. — 3. Lombardie. — 4. Emilie. — 5. Marches. — 6. Ombrie. — 7. Toscane. — 8. Le Napolitain. — 9. La Sicile. — 10. Vénétie ou le Vénitien. — M. Fontana veut simplifier, car l'Italie actuelle est divisée en 63 provinces.

» principale du peu de développement du trafic, et si l'ignorance disparaissait, l'exportation ne serait pas représentée par 9 millions seulement, en face des 54 millions réalisés par l'Etat à titre d'importation. »

L'état politique marche de pair avec l'instruction. Le plus petit nombre d'électeurs se rencontre aussi où il y a le plus de gens illettrés. « La principale cause de l'exclusion du scrutin, remarque M. Fontana, c'est l'incapacité de lire et d'écrire. » Pour remédier à cet état de choses, M. Fontana proposait, en 1869, le moyen suivant : « Les provinces et les communes dans lesquelles on rencontre un nombre de personnes illettrées dépassant 30 pour cent contracteront un emprunt dans la proportion de 1 fr. par tête d'habitants illettrés, âgés de plus de 5 ans, dans le but de subvenir aux frais de premier établissement d'écoles destinées à l'enseignement élémentaire. Ces emprunts seront amortis à raison d'un dixième chaque année, de façon qu'en 10 ans, tout pasif ait disparu tant à l'égard du capital que des intérêts. Pour faire face à l'amortissement du capital, les communes imposeront des centimes additionnels de manière à percevoir chaque année un revenu de 50 centimes par tête d'habitants illettrés. Cette somme prélevée à raison du nombre des illettrés et répartie sur tous les contribuables se réduira à un impôt de 30 cent. environ par tête... Cette taxe pourrait porter le nom de taxe communale pour l'instruction élémentaire. Du montant de la somme obtenue, on défaillera : 1<sup>o</sup> le dixième destiné à l'amortissement du capital emprunté ; 2<sup>o</sup> les intérêts proportionnels du capital même. L'excédant serait consacré à récompenser les instituteurs méritants et à donner des prix aux plus jeunes enfants qui auraient obtenu des succès dans la lecture, l'écriture et l'arithmétique. »

La réalisation des idées de M. Fontana serait-elle propre à naturaliser, à populariser surtout l'amour de l'instruction dans la péninsule ? C'est assez peu probable. Mais c'est là un des nombreux projets qu'a fait surgir, au-delà des monts, le désir pressant, le besoin de voir fleurir l'instruction populaire.

Le même besoin a donné naissance à une multitude de revues et de journaux scolaires surgissant comme par enchantement dans toutes les parties de la péninsule. Quelques-unes de ces publications sont chétives de fond et de forme. Mais il en est de remarquables qui sont venues à notre connaissance et qui font honneur à l'Italie. Parmi celles-ci, trois surtout nous ont frappé : c'est d'abord la revue bi-mensuelle de Milan, (*Patria e Famiglia*), rédigée avec beaucoup de talent par M. Giuseppe Sacchi dont nous regrettons qu'un malentendu ait interrompu depuis quelque temps l'envoi à notre feuille et dont nous avons eu plus d'une fois

l'occasion de citer le nom dans nos colonnes. Cette Revue publiait dernièrement des extraits de l'ouvrage *remarquable* que M. de Castro, éloquent pédagogue de Milan, a intitulé : *les Anges du bien (Angeli del bene)*. Sous ce nom sont compris les philanthropes comme saint Vincent de Paul et les grands éducateurs, tous philanthropes aussi et de l'ordre le plus élevé : Pestalozzi, Girard, Froebel, Georges Muller, le bon abbé Gaultier, Tata Giovanni, l'instituteur des vagabonds, Pierre Thouars, auquel l'Italie est redevable d'ouvrages élémentaires modèles, etc., etc. La Revue milanaise s'occupe principalement de l'instruction populaire, mais sans en exclure les sciences et les arts. Elle se fait aussi un devoir de rendre hommage par des notices nécrologiques plus ou moins détaillées aux hommes d'élite qui ont mérité de l'instruction publique. C'est ainsi que la Revue milanaise a payé un juste tribut de reconnaissance à l'ancien ministre de l'Instruction publique, Luigi Cibrario, mort le 1<sup>er</sup> octobre 1870, sur la rive du lac de Garde.

Luigi Cibrario, né à Turin, le 23 février 1802, est l'un de ces Italiens nobles de cœur et de naissance qui ont le plus contribué à créer l'Italie actuelle et à y répandre le culte des lumières et du patriotisme. Comme ministre de l'Instruction publique, il a mis la main à la loi sur les écoles du royaume qui obtint la sanction de Victor-Emmanuel, le 23 novembre 1859. Comme ministre des affaires étrangères et l'allié de Cavour, il a rendu à sa patrie d'autres services dont la mention ne rentre pas dans le cadre de cette revue. Mais ce que nous pouvons et devons dire, c'est qu'attentif à récompenser les travaux intellectuels et le travail historique, partout où il se manifestait avec conscience, M. le comte Cibrario a beaucoup contribué à étendre à la Suisse française les distinctions de divers genres que la cour de Turin et celle de Florence ensuite accordent au mérite scientifique et littéraire. Plusieurs de nos compatriotes ont été décorés ou agrégés aux Académies italiennes, sur sa proposition et celle de M. Boncompagni. M. Cibrario était lui-même un historien et publiciste célèbre ; il est auteur d'une histoire de la maison de Savoie et d'une histoire de l'économie publique au moyen-âge, fort estimée.

Une seconde revue, d'un grand intérêt également, c'est le *Progrès éducatif*, que publie, à Naples, M. Edoardo Fusco, professeur d'anthropologie et de pédagogie à l'Université de Naples. Cette revue mensuelle qui forme à la fin de l'année un beau et grand volume de 600 pages, embrasse aussi bien l'enseignement classique que les études politiques et l'enseignement supérieur que les écoles élémentaires et enfantines. Là aussi, on comprend que l'éducation est une, un l'enseignement. La revue napolitaine ne néglige rien pour tenir ses lecteurs au courant de la pédagogie des autres pays, Allemagne, Etats-Unis, Belgique, Angleterre,

— L'éducation du sexe est souvent l'objet de sa sollicitude, sans que pour cela, l'habile rédacteur du *Progresso educativo* se croie obligé de réclamer, avec le célèbre économiste Stuart-Mill, l'extension des droits politiques à la femme. Le bon sens, uni à l'enthousiasme de ce qui est vraiment beau et bien, caractérise la tendance de la feuille napolitaine. Un des collaborateurs du *Progrès éducatif*, M. Tommasi, se distingue par la sagacité originale de ses vues. « L'éducation de l'enfant, disait-il dans un de ses articles, est infiniment plus difficile que celle du jeune homme et de l'adulte. » Ceci nous paraît, au premier abord, un paradoxe. Mais il suffit, pour se rendre compte de la vérité de cette idée, de jeter un coup d'œil un peu attentif sur la psychologie enfantine.

L'Italie a aussi ses feuilles pédagogiques hebdomadaires, comme l'*Instituteur*, de Turin, paraissant sous la direction de M. Comba. Cette feuille, d'une facture plus simple, plus élémentaire en quelque sorte, renferme quelquefois d'excellents articles de didactique pratique, pareils, du reste, à ceux que publie l'*Educateur*.

L'imprimeur Paravia, chez lequel se publie l'*Istitutore*, est aussi l'éditeur d'une partie des ouvrages de M. Lanza, pédagogue piémontais connu par de bons livres d'instruction populaire (livres pour les écoles des femmes, pour les écoles rurales, pour les adultes) dans lesquels il s'inspire du P. Girard. Un autre pédagogue piémontais, c'est M. Vincenzo Garelli, l'auteur du *Maître des adultes*, écrit périodique destiné aux Ecoles du soir, du dimanche, des régiments du royaume d'Italie. A côté des actes officiels, on trouve des articles bien rédigés de pédagogie et de didactique.

En dépit des difficultés de tous genres que rencontre la propagation de l'Instruction publique, le progrès n'en fait pas moins son chemin, comme nous l'avons dit au début de cet aperçu. La meilleure preuve, c'est l'accroissement considérable du nombre des écoles. L'éducation des filles elle-même a pris l'essor. Le nombre des élèves dans les écoles du sexe, qui était de 531,522 en 1866, était, en 1870, de 687,496. Sur ce nombre, 602,940 fréquentaient les écoles publiques et 84,656 les écoles privées. Le manque de bonnes institutrices se fait cependant sentir dans plusieurs provinces et attire l'attention sérieuse du ministre de l'instruction publique.

Mais si l'Italie officielle, le pays légal, désire sérieusement et sincèrement le progrès de l'Instruction publique, il faut avant tout deux choses : la première, c'est que l'instituteur soit convenablement rétribué et qu'on n'impose pas son modeste traitement de 12 pour cent, comme on nous dit que cela se pratique à Florence, cette ville cependant si polie, si éclairée et qui était la métropole des arts avant d'être celle du royaume ; la se-

conde, c'est que les fonctions d'instituteur primaire et populaire y soient plus honorées qu'elles ne le sont dans la plupart des villes de la péninsule.

(A suivre)

A. DAGUET.

---

**La ligue de l'enseignement. — Les hautes écoles des paysans et des ouvriers.**

C'est avec une véritable satisfaction qu'après une interruption qui a duré juste une année, nous voyons reparaître un bulletin du pacifique et salutaire mouvement dû à l'initiative d'un promoteur du progrès par l'instruction populaire, M. Jean Macé, l'auteur de la *Bouchée de pain*, de l'*Arithmétique du grand-papa*, et du *Génie de la petite ville*, cette mignonne et exquise publication que nous voudrions voir dans les mains, ou qui mieux est, dans l'esprit et le cœur de tout le monde. Connaissez-vous le *Génie de la petite ville*, par *Jean Macé*? Lisez cela, vous tous qui souffrez, et qui n'en souffrirait, s'il a du cœur et du bon sens, des préjugés étranges que crée entre habitants de la même petite ville, une manie, *une fureur de distinction* déplorable et pernicieuse au plus haut degré et qui a conservé son empire, en dépit des principes, dans les pays les plus républicains, les plus démocratiques.

La ligue de l'enseignement lève donc la tête, et c'est de Beblenheim, en Alsace, que le fondateur nous envoie son bulletin dont il corrigeait les épreuves dans une cave de Strasbourg, quand le désastre de cette noble ville et de la France tout entière brisa sa plume entre ses mains tremblantes de douleur patriotique, et de désespoir humanitaire. C'est, comme il le dit lui-même, « avec un double sentiment de chagrin du travail interrompu et de confiance joyeuse en l'avenir », que M. Macé reprend la plume et qu'il lance un nouveau bulletin aux amis de son œuvre qui est celle de quiconque croit à la régénération et au salut par la parole et les écrits.

Le bulletin que nous annonçons a 87 pages, consacrées à retracer la marche de la ligue en Belgique, en Angleterre, en Hollande, dans le Luxembourg, en Espagne, en Italie, en Allemagne, dans le nord de l'Europe et jusqu'à l'extrême Orient.

L'Allemagne elle-même, en dépit et à cause peut-être des sanglantes barrières qui semblaient soudain s'être dressées entre les deux plus grands pays de l'Europe, a tenu à s'affirmer et a signé le pacte d'alliance par lequel elle s'engage à fonder des Ligues d'instruction dans les contrées qui n'en possèdent pas, à établir un lien entre ces sociétés, à fonder des journaux, à répandre les feuilles utiles déjà existantes et à enrôler des maîtres ambulants. Mais ce qu'il y a peut-être de plus neuf et, en tout cas, de plus captivant dans les bons exemples que nous propose l'auteur du Bulletin, c'est ce qui se passe en Danemark, où depuis plus d'un quart de siècle, et à l'insu de l'Europe,

pour ainsi dire, a pris naissance une institution toute nouvelle : **LA HAUTE ÉCOLE DES PAYSANS**, laquelle a été suivie par une **HAUTE ÉCOLE POPULAIRE POUR LA JEUNESSE POPULAIRE DE LA CAPITALE**. Une de nos feuilles littéraires les plus dignes d'encouragement, la *Suisse*, de Lausanne, a révélé à la Suisse romande, dans un rapide aperçu, signé de M. Macé lui-même, l'existence de ces établissements salutaires pour le peuple et l'humanité, sous leurs dehors simples et presque humbles. Mais cette révélation, au milieu des événements qui ont tourné ailleurs et distraitt l'attention publique a passé comme inaperçue. C'est une chose pénible à constater, et néanmoins très ordinaire, que les faits les plus intéressants et les plus utiles à l'avancement intellectuel s'accomplissent sans frapper les esprits, sans piquer la curiosité, sans exciter la sollicitude même des amis de l'instruction, lorsqu'ils se rattachent à des institutions nouvelles et dont on n'a pas eu l'occasion de faire l'expérience chez soi. Pour nous, Suisses romands, en particulier, le premier sentiment que nous éprouvions à l'aspect d'une méthode ou d'une organisation nouvelle est celui de la méfiance plutôt que de l'empressement ou du désir de connaître. Nous condamnons même assez volontiers ce que nous ne connaissons pas suffisamment, de crainte de tomber dans le piège du charlatanisme ou de nous laisser aller à un engouement ridicule dont il y aurait plus tard à rougir ou à se repentir. Mais cette disposition, bien que conforme à la prudence et justifiée par des expériences fréquentes, peut aisément dégénérer en parti pris et en routine. En ce qui concerne les *hautes écoles des paysans* et *de la classe ouvrière* du Danemark, la rapide lecture que nous venons de faire du compte-rendu qu'en donne M. Macé, d'après son informateur suédois, M. de Rosenberg, nous laisse un peu indécis sur l'application qui pourrait en être faite à notre pays, où de tels établissements trouveraient, en ce moment, assez peu de chances même auprès des mécontents de l'école actuelle et des novateurs qui surgissent ça et là à l'horizon scolaire. Mais en Scandinavie aussi, ce n'est pas du premier jour que l'institution décrite par M. Macé a pris consistance et faveur dans la population. Il a fallu 40 ans d'efforts et de travaux au patriarche de ces écoles, M. le pasteur et professeur Grundtwick, avant qu'il pût voir son œuvre arrivée au point de développement auquel elle est parvenue aujourd'hui.

L'exposé de M. Macé étant assez long, nous réservons pour un prochain numéro les détails caractéristiques de l'Institution dont nous nous bornons aujourd'hui à signaler l'existence et les bienfaits à ceux qui n'ont pas lu ou que n'aurait pas frappés le tableau que le chef de la ligue de l'enseignement en a tracé dans la *Suisse*.

---

## CORRESPONDANCE.

(*A propos des exercices littéraires parus dans le dernier numéro.*)

Genève le 11 août 1871.

Monsieur Gavard, instituteur, Carouge.

M. le prof. Daguet soumet dans le n° 15 de l'*Educateur* quelques phrases « défectueuses ou considérées comme telles » — à la discussion des Amis de l'instruction. C'est à ce titre que nous prenons la liberté de vous faire parvenir les réflexions qu'elles nous suggèrent, mais dont nous sommes bien éloigné de garantir l'exactitude, — Dans la première phrase: « Les bateliers, muets de terreur, s'écrient: Tell est fort comme un chêne, lui seul peut nous sauver, » l'auteur aurait pu aisément échapper à la critique par la substitution du mot *saisis* au mot *muets*, car c'est là évidemment le point vulnérable de la phrase. Toutefois, empressons-nous de le dire, et quoi qu'on puisse alléguer, nous n'y voyons qu'une ellipse — hardie, nous l'accordons, — mais à laquelle nul ne refusera une énergie toute particulière, découlant du contraste même des expressions et de ce laconisme peignant mieux que toute parole l'horreur du moment. Chacun se représentera sans peine ces bateliers, *muets de terreur*, mais recouvrant bientôt, par un effort suprême, l'usage de la parole, et, *ipso facto*, la faculté, la puissance de s'*écrier*, sans que pour cela, l'auteur ait dû se croire dans l'obligation de nous l'apprendre. Cette extinction momentanée de la voix n'est, du reste, qu'un phénomène physiologique si fréquent, que l'on ne comprend pas comment la critique sérieuse songe un seul instant à en faire capital.

A ce compte-là, comment traitera-t-on cette ellipse de Louis Racine bien autrement abstraite?

Ceux (les oiseaux) qui, de nos hivers redoutant le courroux,  
Vont se réfugier dans des climats plus doux,  
Ne laisseront jamais la saison rigoureuse  
Surprendre parmi nous leur troupe *paresseuse*.

N'est-on pas tenté, à première vue, de donner à l'épithète *paresseuse* une signification affirmative? Et pourtant l'auteur veut nous faire entendre tout le contraire: c'est-à-dire qui n'est point paresseuse, mais qui le serait si elle se laissait surprendre.

La deuxième phrase, du même auteur, jugée du point de vue puriste, échappera malaisément au reproche de négligence. La voici:

« Ces guerriers s'étant rendus, Charles le Téméraire en fit pendre une partie aux noyers voisins et noyer les autres dans le lac. » Si l'on eût dit: Ces guerriers s'étant rendus, Charles le Téméraire en fit pendre une partie aux arbres

voisins et noyer l'autre dans le lac, la phrase aurait gagné en harmonie par l'élimination de l'un des homonymes (noyers,) et en clarté par la disparition de l'ambiguité que produit ce pluriel (les autres,) qui peut signifier en effet: *les autres parties, un nombre indéterminé de parties*, puisque partie, mathématiquement parlant, n'exclut point la série.

On aurait pu dire encore: Ces guerriers s'étant rendus, Charles le Téméraire fit pendre les uns aux arbres voisins et noyer les autres dans le lac, phrase rigoureusement correcte, et, par suite, en dehors de toute discussion.

D'autre part, les raisons qui militent en faveur de la forme-type, et qui sans doute l'ont emporté chez l'auteur sur des considérations accessoires d'harmonie et d'élégance, sont pour l'expression « *noyers* » le désir, bien pardonnable à l'historien, d'être d'une exactitude minutieuse dans les détails, et pour « *les autres* », ce n'est que le bénéfice de la figure appelée syllepse par les grammairiens, car *les autres* n'est ici que le terme corrélatif, le complément obligé, naturel, logique de « *une partie* », c'est-à-dire: *l'autre partie*.

Il serait plus difficile d'excuser la troisième phrase: Elle (Marie Leckinska femme de Louis XV) était fille de Stanislas Leckinski, roi alternatif et compétiteur de Pologne avec Frédéric Auguste de Saxe, et en voici la raison: *Alternatif*, de même que certaines épithètes, ne peut, en *aucune circonstance*, s'appliquer à des personnes. On dira fort bien: emploi alternatif, charge alternative, ressort, force, mouvement alternatif, proposition alternative, etc; mais homme alternatif, roi alternatif sont des expressions hybrides, si j'ose m'exprimer ainsi, et tout aussi impossibles que: douleur inconsolable, homme invraisemblable, improbable, impardonnable (ce dernier, en tout cas bien hardi) et d'autres *ejusdem farinae*. A notre sens, l'auteur aurait gagné en simplicité, en clarté, sans préjudice d'harmonie, s'il eût sacrifié ce néologisme hétérogène, propre plutôt à jeter de l'obscurité dans la phrase qu'à l'embellir par sa nouveauté, pour dire avec plus de correction, et sans y perdre: Elle (Marie, etc;) était fille de St. Leckinski qui alterna au trône de Pologne avec Frédéric Auguste de Saxe, son compétiteur.

La quatrième phrase sent son Allemagne d'une lieue; elle a été, sans contredit, calquée sur l'une de ses sœurs d'Outre-Rhin. Mais, n'en déplaise à son auteur et aux Allemands, dont nous admirons, à juste titre, la magnifique littérature, une phrase comme celle-ci n'est nullement de notre goût: « *Wolf, fils d'un brasseur de Breslau, eut la gloire de brasser pour les Allemands une philosophie nationale, en fondant à Halle, dans une même chaudière, la philosophie de Leibnitz et celle de Descartes.* » Cette métamorphose triviale n'a rien qui nous attache, et l'atticisme français se révolte à la seule idée d'un rapprochement aussi bizarre qu'il est forcé. En effet, unir ainsi, comme à plaisir, la matière dans ce qu'elle a de plus prosaïque, de plus bas, à ce que l'esprit a de plus fin, de plus délié, le tout pour joncher son style

des fleurs de la rhétorique, cela nous semble au moins hasardé, sinon en flagrante contradiction avec l'esthétique. Comment veut-on, nous le demandons, que nous fassions un mélange harmonique de la liqueur de Gambrinus et de sa chaudière avec celui d'idées dégagées de toute enveloppe matérielle et purement métaphysiques? Cette sorte de *facture*, admise en *certaines cas* par le génie de la langue allemande, répugne souvent à celui de la langue française. Laissons donc à chacune d'elles son génie; contentons-nous d'écrire en français, clairement et avec simplicité: nous n'aurons qu'à nous en louer.

Ces formes nouvelles sont l'apanage exclusif des hommes de génie: en voulant les imiter, indignes, nous jouons souvent un triste rôle, et le ridicule est là qui se dresse implacable.

« On panthéonisa les théoriciens de la Terreur, » est tout simplement un barbarisme. La rage des innovations fait commettre bien des sottises. Qui eût jamais imaginé un pareil néologisme, et que diraient les quarante immortels, si ce mot à prétention se présentait un beau jour à la porte du sanctuaire de la langue pour y réclamer une place? Pourquoi n'y pas admettre alors, à mérite égal, les termes ci-dessous, néologismes aussi, de notre fabrication, c'est vrai, mais clairs quand même, et de haute graisse? « Dès l'instant qu'on panthéonise les théoriciens, nous ne voyons pas pourquoi l'on n'encimetiererait pas les morts, l'on ne mettr' à mortisera pas les scélérats et n'embouteilliserait pas le jus de Bacchus. »

Ces verbes et leurs pareils auraient du moins l'immense avantage d'être de facile conjugaison, étant tous de la première et réguliers.

Le temps très limité que nous pouvons consacrer à cette analyse, ne nous permet malheureusement pas d'examiner la dernière phrase, fort discutable aussi. Peut-être reviendrons-nous à la charge une autre fois. En terminant nous proposerons la discussion de la phrase suivante:

On a déjà vu ce qu'étaient la France et les Etats de l'Europe avant la naissance de Louis XIV; on décrira ici les grands événements politiques et militaires de son règne. (Voltaire, Siècle de Louis XIV. ch. I.)

Veuillez, etc.

AL. ROLLIER, *professeur*.

M. Rollier a répondu avec tant de justesse et de connaissance de cause aux questions que soulevaient les phrases plus ou moins défectueuses que nous avons relevées dans le numéro 15 de notre feuille qu'il nous reste peu de chose à ajouter à ses observations précieuses.

La dernière phrase, la seule que M. Rollier n'a pas examinée et discutée, est la plus défectueuse de toutes et offre une accumulation d'images ridicules qu'aucuns voudraient nous faire prendre pour un beau spécimen de style allégorique. Quant à la phrase citée en note qui fait courir le Gouvernement helv-

tique de Lausanne, sur les bords du lac de Genève, il est superflu de faire observer qu'il s'agit tout simplement d'une singularité géographique.

Pour la phrase de Voltaire, que M. Rollier propose à son tour, à l'examen des hommes d'études, nous attendrons le jugement de nos lecteurs, avant de dire notre opinion, s'il y a lieu.

Bellinzona, le 6 août 1871.

*La Commission dirigeante de la Société des amis de l'Education du peuple à la louable Société des Instituteurs de la Suisse romande et pour elle à M. le professeur Daguet, à Neuchâtel.*

Nous avons l'honneur de vous annoncer que notre Société se réunira cette année à Chiasso à l'extrême lisière méridionale de notre patrie (*all'estremo lembo meridionale della nostra patria*) les 3 et 4 septembre, et nous nous faisons un devoir d'adresser à la Société l'invitation d'assister à cette assemblée.

Nous nous tiendrions bien honorés de la présence à la fête de notre Société, de représentants de la vôtre, c'est-à-dire d'une association qui, sous la direction d'hommes d'élite, comme vous, a inscrit sur son programme, la devise : *Education et progrès*, qui est aussi la nôtre.

*Au nom de la Société des Amis de l'Education de la Suisse italienne :*

Le Secrétaire,  
Etienne GABUZZI.

Le Président,  
BRUNI, avocat.

—————

### Statistique de l'Enseignement supérieur en Suisse.

1. L'Université de Bâle fondée en 1460, avec 60 professeurs et 160 étudiants coûte 130,000 fr.

2. L'Académie de Lausanne, fondée en 1537, avec 33 professeurs et 185 étudiants, coûte 102,704 fr.

3. L'Académie de Genève, fondée en 1559, avec 35 professeurs et 109 étudiants coûte 111,000 fr.

4. L'Université de Zurich, fondée en 1833, avec 50 professeurs et 307 étudiants coûte 175,000 fr.

5. L'Université de Berne, fondée en 1835, avec 50 professeurs et 300 étudiants coûte 130,000 fr.

6. L'Ecole polytechnique fédérale, établie à Zurich, fondée en 1854, avec 66 professeurs et 440 étudiants coûte 140,000 fr.

7. Académie (*nouvelle*) de Neuchâtel, fondée en 1866, 24 professeurs et 100 à 120 étudiants, coûte 59,000 fr.

*Observations.* La liste des Etablissements est dressée par ordre de fondation ou par ordre chronologique, en commençant par l'Université de Bâle

qui fut pendant des siècles la seule haute Ecole de la Suisse. — Il est à remarquer que l'Académie actuelle de Neuchâtel avait été précédée par une Académie plus ancienne, fondée en 1841 et supprimée en 1848. — Il faut noter encore que le chiffre des étudiants varie d'année en année dans ces divers Etablissements. A Bâle, par exemple, le chiffre des étudiants était descendu beaucoup plus bas, il y a quelques années. Mais avec leur amour profond de la science et l'esprit public qui les animent, les Bâlois n'ont pas songé un instant à amoindrir et encore moins à détruire leur Université, la mère (*alma mater*) de l'enseignement supérieur dans la Confédération.

Une considération d'ailleurs domine la question du personnel enseignant et étudiant, c'est que l'importance et l'utilité d'un établissement de ce genre, c'est-à-dire de l'ordre supérieur, ne peut être calculée en raison du nombre de ceux qui le fréquentent ; il faut tenir compte des intérêts intellectuels, de la circulation d'idées et de la diffusion de lumières qui résultent de l'existence d'un foyer jusque-là littéraire et scientifique.

L'instruction populaire, c'est-à-dire primaire et secondaire, est sans doute la seule indispensable et forme la base fondamentale de la culture générale.

Un pays doté d'un système d'études supérieures, mais privé d'un bon et fort enseignement populaire, aurait pour déplorable résultat de laisser la masse de la population dans l'ignorance, comme c'est le cas dans de grands pays voisins.

Mais c'est une autre erreur déplorable que de s'imaginer que l'existence d'un enseignement supérieur, parce qu'il ne peut pas être donné à tous les enfants comme l'enseignement primaire, ni à un aussi grand nombre de jeunes gens que l'instruction secondaire, n'est qu'un objet de luxe et n'est pas intimement liée à la prospérité de l'enseignement populaire. Dans un prochain article, nous espérons démontrer le contraire. A. D.



## Partie pratique.

### DICTÉE

L'étude des phénomènes météorologiques a, de tout temps, excité les pré-occupations des physiciens et des astronomes. Tout arriérée qu'elle fût au point de vue des connaissances naturelles, l'antiquité a eu ses martyrs de la science, mais les récits des historiens, faussés par les préjugés et la superstition, n'ont fait que nous transmettre le souvenir de l'insuccès ou du trépas des novateurs. Dans le dix-huitième et dans le dix-neuvième siècle même, de hardis aéronautes, qui s'étaient proposé d'étudier les régions éthérées, ont payé de leur vie les essais qu'ils avaient tentés. Cependant, tous ces efforts n'ont pas été vains, et les savants sont arrivés, soit par l'observation attentive des courants aériens, soit par l'appréciation des faits antérieurs, à prédire approxima-

tivement l'époque et la durée de quelques météores. On appelle communément ainsi certains phénomènes d'une forme et d'un éclat particuliers, tels que : les aurores boréales, les arcs-en-ciel, les aérolithes et les bolides ou étoiles filantes. La science a étendu cette dénomination à toutes les autres manifestations dont l'atmosphère est le théâtre, comme les vents, la pluie, la grêle, la neige, les trombes, etc. Espérons que les investigations patientes de l'homme triompheront tôt ou tard des problèmes que l'on a regardés jusqu'ici comme insolubles, et parmi lesquels la prédiction assurée du temps et la direction des aérostats se présentent en première ligne.

*Exercices à faire d'après cette dictée.*

1. Indiquez la signification et l'étymologie de : *phénomène, météorologue, physicien, astronome, martyr, novateur, aéronaute, éthétré, approximativement, atmosphérique, aérolithe, bolide, insoluble, aérostat.*

2. Analysez les conjonctions en indiquant les propositions ou parties de propositions qu'elles servent à relier.

---

## COMPOSITION

### L'ÉTÉ

Description d'une belle matinée de juillet. — Aspect de la nature. — Récoltes — Détails sur la moisson. — Réflexions sur l'état des grands pays qui nous avoisinent à l'O. et au N. comparativement avec leur situation de l'an dernier. — Récit d'une excursion de vacances. — Episodes et souvenirs. — Retour par une belle soirée. — Impressions. — Tribut de reconnaissance envers le Créateur.

---

## GÉOGRAPHIE

1° Quelles sont les lignes de chemins de fer de la Suisse ? — Indiquez leur direction, les cantons qu'elles traversent, les œuvres d'art dont elles ont nécessité la construction et les pays qu'elles font communiquer avec le nôtre ?  
2° Nommez les principales villes qu'elles desservent et donnez sur chacune d'elles un aperçu de leur mouvement industriel et commercial.

A. GAVARD.

---

## GÉOMÉTRIE

( Pour les maîtres. )

1. Dans une pièce de terrain circulaire, un jardinier-décorateur veut réservé un espace destiné à former une croix fédérale. Les extrémités des quatre branches de cette figure devant être formées par des cordes de 6 décimètres de longueur chacune, on demande la surface de la corbeille laissée en dehors de la croix. On sait que les branches de la croix fédérale sont d'une longueur égale à leur largeur.

2. Un verre à pied contient un décilitre. La forme de sa partie évidée est exactement celle d'un cône renversé de 35 millimètres de rayon à la base. Jusqu'à quelle hauteur devra-t-on y verser du vin rouge pour que, après avoir rempli l'espace vide avec de l'eau, on obtienne un mélange contenant une égale quantité des deux liquides?

J. CHAUTEMS.

---

### CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Tableau de Statistique générale et comparée à l'usage des écoles et des gens du monde par M. Ayer, professeur de statistique et d'économie politique à l'Académie de Neuchâtel. — Neuchâtel, chez J. Sandoz, 1871, 1 franc.

Ce tableau, formant une grande feuille plane, offre dans un ensemble synoptique et facile à saisir, les grandes données de l'état religieux et politique de l'Europe, ainsi que l'indication des races et des nationalités. Le territoire y est compris ainsi que la population. Les autres parties du monde figurent aussi mais d'une manière plus sommaire dans ce tableau. Enfin, chose importante à connaître, nous avons sous les yeux la liste des grandes villes de l'Europe, rangées par ordre de population et d'après les derniers recensements, lesquels modifient sensiblement les tableaux antérieurs publiés par M. Ayer. Cette publication très utile aux personnes qui étudient, ne l'est pas moins aux curieux qui veulent savoir où l'on en est, et aux politiques qui tiennent à avoir une idée quelque peu nette de la situation respective des races et des peuples.

A. D.

---

### CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE ROMANDE. — La *Revue horticole et viticole* de M. Carrier, l'aimable et habile professeur qui habite Fribourg, mais dont le talent d'enseigner s'est fait connaître et apprécier dans tous les cantons romands, publie dans son numéro de juillet la conférence sur *l'art et l'histoire des jardins* qu'il a donnée à Neuchâtel au mois de janvier 1869. Nous permettra-t-il, en notre qualité de cerbère historique, de lui signaler une petite erreur d'impression ou de date, un anachronisme au sujet du pape Innocent III, qu'il fait vivre au temps de Le Nôtre. L'anecdote elle-même nous paraît un peu risquée.

— M. Höfeli, professeur à l'Ecole centrale d'Aarau, parcourt en ce moment les cantons romands, étudiant les patois au point de vue *philologique*, et en recherchant les lois qui ont présidé à leur formation. M. Höfeli a fait à l'Université de Berlin, de ces fortes études qui forment le savant et non le simple amateur. Nous recommandons son œuvre aux amis des études et de

l'instruction, car cette œuvre est aussi la nôtre, en ce sens que les patois qu'on a souvent confondus à tort avec les jargons, sont une de nos richesses, en même temps qu'une des curiosités de notre vie locale et nationale. Il est mort, il y a quelques années dans les Montagnes neuchâteloises, un homme d'esprit qu'il avait mieux compris que d'autres; c'est M. Ami Huguenin, dont l'amour éclairé qu'il témoignait pour le vieil idiome ne l'empêchait pas de manier avec habileté la langue de Voltaire et de Rousseau. La mort de M. Huguenin a été une perte sensible pour les études romanes.

**LAUSANNE.** — Le Corps académique, composé des professeurs a élu pour Recteur de cet Etablissement, M. Charles Secretan, professeur de philosophie, l'auteur de la *Philosophie de la Liberté*. Ce choix honore le Corps académique; car M. Secretan est bien l'un de nos écrivains les plus originaux et de nos penseurs les plus profonds, en même temps qu'un vétéran de l'enseignement supérieur.

**Fribourg.** — On se rappelle qu'à la dernière assemblée générale de la Société romande à Neuchâtel, les instituteurs fribourgeois avaient désigné MM. Daguet, professeur, et Chaney, instituteur, à Fribourg, pour les représenter au Comité central. Mais le nombre des abonnés, et partant des membres de la Société romande dans le canton, ayant été reconnu inférieur au chiffre qu'il atteignait quand fut fixé le nombre de deux délégués, M. Chaney se retira et M. Daguet resta seul dans le Comité central. Mais ce dernier ayant fait sentir au Comité-directeur la convenance que le seul délégué de la section fribourgeoise fût pris à Fribourg même, le Comité s'est rendu à cette observation et M. Chaney sera invité à prendre place dans le Comité central.

**BERNE.** — M. Frédéric Bueche, de Court, instituteur primaire à Moûtier-Grandval, a été nommé, provisoirement pour une année, maître de la cinquième classe secondaire, à St-Imier.

— L'école cantonale de Berne compte cette année 325 élèves dont 171 au gymnase, et 154 dans la section réale. Une partie des élèves du gymnase appartiennent à des familles étrangères. L'*Oberargauer*, répété par le *Berner-Schul-Blatt*, fait observer que cet établissement *est pour la ville de Berne plutôt que pour le canton*. Mais ce qui est pour la ville n'est-il pas aussi pour le canton? On voit avec peine des feuilles scolaires, au lieu de s'élever au-dessus de l'esprit de localité, contribuer à attiser ces mesquines querelles de clocher de ruraux à citadins.

**VALAIS.** — Du rapport du Conseil d'Etat sur sa gestion pendant l'année 1870, qu'un de nos abonnés et amis a bien voulu nous envoyer, il résulte que le nombre des écoles, qui était de 380 en 1860, s'est élevé à 431, et s'est accru ainsi de 51 en dix années (grâce à l'*augmentation de la population.*)

**Les écoles se divisent par sexes.** On croit, en cela, accomplir un progrès, ce qui n'est pas toujours le cas. Le mobilier des écoles aurait aussi gagné d'après le rapport avec l'état des salles d'école, sauf dans certaines localités. Une nouvelle Histoire sainte, d'après l'allemand Schuster (?), a été introduite. L'instruction des régents (le rapport le constate) continue à être insuffisante. L'insuffisance des traitements offre un inconvénient plus grave encore. Aussi beaucoup de régents quittent la carrière enseignante dès qu'ils trouvent d'autres ressources. La moyenne des traitements dans le district de Conthey est de 124 fr. soit 81 centimes par jour. Dans les communes rurales, les traitements de 200 à 250 fr. sont rares. L'Ecole temporaire, c'est-à-dire ouverte pendant cinq mois de l'année est presque la règle. Les commissions d'Ecole des communes fonctionnent mal en général. On aurait tort, selon le rapport, d'en accuser les curés. Ce sont eux, au contraire, qui soutiennent et encouragent les efforts des régents, qui interviennent avec le plus de succès auprès des autorités locales, rappellent les parents à leurs devoirs et stimulent le zèle des écoliers. Les Ecoles normales sont dirigées pour les institutrices allemandes par les Ursulines de Brigue ; pour les institutrices françaises, à Sion, par madame Mabillard, et pour les régents par les frères Marie, à Sion.

Le rapport constate un grave abus consistant dans la facilité avec laquelle on peut entrer, soit au séminaire, soit à l'Ecole de droit. On n'exige pour ces établissements aucun examen de capacité. On peut voir par les extraits que nous venons de faire, combien l'instruction populaire est encore en arrière dans ce canton, et il n'est pas le seul où l'Ecole populaire soit en souffrance. L'instruction soi-disant classique doit aussi s'en ressentir beaucoup. Les rapports officiels restent toujours, comme on sait, en deçà de la réalité. Il n'existe pas d'écoles moyennes en Valais.

**BALE-CAMPAGNE.**—Ce demi-canton, qu'il était de mode, dans un temps déjà un peu éloigné de nous, de considérer comme l'enfant terrible de la Confédération, en est au contraire un des plus avancés aujourd'hui, grâce aux progrès de l'instruction publique. Ce projet de loi que vient d'élaborer et de publier le Directeur de l'Instruction publique, M. Frey, en est un nouveau témoignage. D'après ce projet, tout instituteur primaire aurait droit à un traitement de 1000 fr. en argent, sans compter un logement spacieux, deux toises de bois, et deux arpents de bonne terre. Le bois doit être conduit devant la maison de l'Ecole. Tous les 10 ans, l'instituteur nommé définitivement reçoit 50 fr. de gratification supplémentaire et au bout de 15 ans un nouvel appoint. Si en cas de maladie, le remplacement d'un instituteur devient nécessaire, l'instituteur malade continue à recevoir son traitement complet. Le remplaçant est payé sur le fonds d'école.

Voilà des dispositions équitables et honorables pour celui qui les propose.

L'Inspecteur des écoles de ce demi-canton recevrait 2400 fr. de traitement fixe, plus 600 fr. de frais de voyage. Cet inspecteur assiste avec *voix consultative* aux délibérations du Conseil d'éducation. Ses autres attributions sont de visiter au moins une fois l'an chaque école et de façon que tous les deux ans l'école soit inspectée pour toutes les branches ; de diriger les examens d'admission au brevet, de donner les instructions nécessaires aux élus, de les appuyer de ses conseils et de sa personne, de décider des émancipations des classes, de surveiller les opérations des Commissions d'écoles, de surveiller les institutions privées et de veiller à l'observation des lois, de diriger les cours de répétition et de faire rapport chaque année en décembre sur ses travaux et l'état scolaire du pays. Les branches de l'enseignement primaire sont : le catéchisme, l'allemand (les exercices d'intuition, la description orale et écrite) le calcul, la géométrie, les branches réales, (géographie, histoire) histoire naturelle en rapport avec l'économie rurale, le chant, la calligraphie, le dessin, les exercices du corps. L'enseignement religieux est donné par le curé.

Ce projet de loi est en 160 articles et forme un tout bien correct et clair.

APPENZELL (*Rhodes-Extérieures.*) — M. Ferdinand Rütsch, de Speicher, qui est mort à Hérisau, a fait les legs suivants en faveur de sa commune : pour la maison des orphelins 4000 fr., pour l'Ecole réale 3000, pour le fonds des écoles primaires 5000, pour l'apprentissage de métiers 1000, sans parler de plusieurs dons à la Société de secours, au fonds des pauvres et aux pauvres eux-mêmes, formant un total de 1500 fr. Speicher est, comme on sait, un des théâtres de l'héroïque lutte soutenue par les Appenzellois, pour leur indépendance, dans les premières années du 15<sup>e</sup> siècle.

ALLEMAGNE. — *Oldenbourg.* Un nommé Sprunck, de Varel, convaincu d'avoir frappé un instituteur dans sa classe, a été condamné à 8 jours de prison et aux frais. L'Inspecteur d'école, M. le pasteur Meyer, qu'on accuse de ne pas protéger l'instituteur a été remplacé. La fréquentation très irrégulière de cette école est signalée depuis longtemps.

BAVIÈRE. — *L'Allgemeine-Deutsche-Schulzeitung* nous apprend que trois cloîtres de la Haute-Bavière ont hérité de 180,000 florins dans le courant de l'année dernière pendant que, dans cette même contrée, il n'a été donné que 6000 florins pour les écoles.

PRUSSE. — Le monument érigé à Hégel, le fameux philosophe, né à Stuttgart, mort à Berlin en 1832, a été inauguré dans cette dernière ville, au milieu d'un immense concours. Hégel avait passé plusieurs années à Berne comme simple précepteur.

---

*Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.*

---

Genève. — Imp. Tapennier et Studer.